DEMOKRATESCH PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Luxembourg, le 4 juillet 2016

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Intérieur et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

« Il arrive que des badauds entravent le travail des secouristes et policiers lors d'un accident de route. C'est dans ce contexte que le législateur allemand pense à pénaliser les personnes gênant le secours aux personnes accidentées, notamment en photographiant les événements.

A ce sujet j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Intérieur et Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

- *Messieurs les Ministres ont-ils connaissance que des badauds empêchent régulièrement les secouristes et les autorités compétentes d'agir de la manière la plus efficace lors d'accidents de la route ?*

- *Est-ce que les acteurs du terrain ont manifesté leur désir d'être protégés des regards de personnes tiers ?*

- *Messieurs les Ministres estiment-ils que le législateur devrait intervenir à ce niveau ?»*

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député